

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^{me})

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 9 juin, à 20 h. 15

Admission de :

M. R. BÉRARD, Professeur E. N. P., rue Etienne-Mimard, St-Etienne, parrains MM. Mouterde et Terreaux. — M. Marc PITRE, 103, rue Duguesclin, Lyon, parrains Mme Schnurr et M. Coquillat. — M. BRUNET, Professeur au Lycée de Saint-Rambert-l'Île-Barbe (Rhône), parrains MM. Fiasson et Coquillat. — LIBRAIRIE DES SCIENCES, 76-78, Coudenberg (Place Royale), Bruxelles (Belgique).

Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Samedi 13 Juin, à 15 heures

A. DUFRANE : *Saturniidae* d'Afrique.

Captures d'insectes effectuées au cours des dernières excursions.

Présentation d'insectes. — Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE : Samedi 13 Juin, à 17 heures

A. QUENEY : Le lac de Chalain (Jura) et sa flore.

Présentation de Plantes. — Questions diverses.

SECTION GÉNÉRALE (Anthropologie, Biologie, Microscopie, Sciences Naturelles) : Samedi 20 Juin, à 17 heures

G. MAZENOT : Révision de la faune malacologique du loess du Bas-Dauphiné aux environs de Lyon.

Questions diverses.

SECTION MYCOLOGIQUE : Lundi 15 Juin, à 20 h. 30

Colonel LACAZE : La classification des Russules d'après « Les Agaricales », T. II (suite).

Dispositions à prendre pour l'Exposition mycologique d'automne.

Présentation de Champignons frais. — Questions diverses.

EXCURSIONS PUBLIQUES

Dimanche 7 Juin. — Excursion botanique de la matinée dans la région de Dardilly, Ruisseau des Planches. Rendez-vous quai de Bondy, angle pont du Change, au départ de l'électrobus de 8 h. On descendra à Dardilly-village. Retour à Lyon pour 13 heures.

SORTIE GENERALE, TOUTES SECTIONS REUNIES : LA VOULTE-SUR-RHONE (Ardèche). 21 JUIN 1953

Notre Société (Groupes de Lyon, de Valence et individuels réunis) aura la bonne fortune d'être conduite en sortie générale, par notre dévoué et compétent collègue valentinois, M. P. VIOUGEAS.

Nous n'insisterons pas sur l'intérêt considérable, du point de vue géologique, de cette classique localité : « observatoire de première importance ouvert sur l'histoire des temps secondaires en Europe centrale et méditerranéenne ». Mais nous rappellerons que botanistes et entomologistes pourront aussi y faire de fructueuses collectes. Nos bulletins de septembre 1925, p. 94 ; septembre 1927, p. 108 et mars 1939, p. 61, contiennent de bons comptes rendus avec coupe géologique, listes de plantes et d'insectes. Leur lecture décidera les hésitants.

L'itinéraire pédestre empruntera le chemin de Celles (marnes oxfordiennes ; fossiles du Puits-Boissier), le col de Viaux, le Pont des Etoiles (gisements fossilifères, récoltes botaniques), l'ancien établissement de Celles-les-Bains (ombrages avec nombreux conifères et flore méditerranéenne), le chemin des Quatre-Ponts, puis retour à La Voulte. Sur tout le parcours les entomologistes pourront faire de belles captures.

On partira par le train qui quitte Lyon-Perrache à 7 h. 31 pour arriver à La Voulte à 9 h. 40. On repartira de La Voulte à 21 h. 9 pour arriver à Lyon à 23 h. 30. Repas tirés dès sacs.

Vos administrateurs seraient heureux d'une nombreuse participation à cette belle excursion, non refaite officiellement depuis quinze années.

DONS

LA VILLE DE LYON : 5.000 frs. — M. Jean DELAGE, Alès : 500 frs. — M. AURANGE, Aubenas (membre à vie) : 1000 frs.

PARTIE SCIENTIFIQUE

LES SATELLITES DE L'EPERVIERE EN OMBELLE

par J. THIÉBAUT.

L'Épervière en ombelle, si répandue partout, présente de nombreuses variations dont la plupart n'ont pas été décrites. JORDAN lui-même, si proluxe pour les formes de *boreale*, n'avait distingué pour *H. umbellatum* que *H. silvicola*, espèce montagnarde. BOREAU y ajouta, sous le couvert de JORDAN, *H. serum*, *H. pervagum* et *H. umbelliforme*. Il s'était « excusé » d'une telle modération en complétant la description d'*umbellatum* par cette mention : « Plante offrant des modifications nombreuses qui en rendent l'étude difficile ». Mais que sont, tout au moins, ces trois espèces ? Hélas, même pour les décrire l'accord est loin d'être réalisé, les auteurs ayant tendance à s'appuyer sur des échantillons d'herbier approximativement déterminés. Aussi reportons-nous, pour examiner la question, aux descriptions originales :

<i>H. umbellatum</i> type :	<i>H. serum</i> , <i>pervagum</i> et <i>umbelliforme</i> .
Péricline à bractées glabres, les moyennes arquées au sommet et réfléchies en dehors.	Péricline à bractées glabres, les moyennes arquées au sommet mais non réfléchies, ou simplement écartées.
Capitules plutôt grands, styles jaunes.	Sans modification.
Tige glabre et lisse.	Tige parfois poilue ou rude à la base.
Feuilles lancéolées ou lancéolées-linéaires, plus ou moins dentées, glabres.	Feuilles linéaires-lancéolées ou lancéolées, parfois un peu tordues, irrégulièrement dentées, souvent un peu pubescentes en dessous.
Panicule terminée en forme d'ombelle.	Panicule terminée en ombelle irrégulière (<i>umbelliforme</i>) ou allongée à rameaux courts, irrégulièrement en ombelle au sommet (<i>pervagum</i>) ou ouverte, <i>subombellée</i> à rameaux nombreux dressés-étalés (<i>serum</i>).

Mais ces distinctions, en ce qui concerne les espèces affines, ne sont pas toujours faciles à adapter aux formes multiples rencontrées par l'observateur, par exemple lorsqu'elles offrent, dans une même touffe, des tiges à panicules de différents ordres. Toutefois le botaniste lyonnais est privilégié puisqu'il peut, pour tenter d'y voir clair, non seulement considérer les descriptions, mais aussi examiner le comportement de ces plantes dans leurs localités classiques.

S'il se transporte à Beaunand ou Francheville, aux portes de Lyon, il trouvera sans peine *H. serum*, presque toujours à proximité de *H. obliquum*. Le rapprochement de ces deux espèces lui permettra de remarquer que si la partie florale de *H. serum* est très voisine de l'épervière en ombelle, sa tige, ses feuilles et sa panicule la rapprochent de *H. obliquum* (tige un peu rude en bas, feuilles étroitement lancéolées à dents fines, les supérieures serrées et nombreuses, panicule corymbiforme à rameaux assez allongés).

Un examen du même ordre peut se faire avec *H. pervagum* dont l'unique localité jordanienne est le bois de Cornatel sur le territoire de Marcy-l'Étoile. *H. pervagum* croît ici en compagnie de *H. gallicum* et si ses capitules sont ceux d'*umbellatum*, sa tige, un peu rude en bas, sa panicule allongée et étroite, ses feuilles assez largement lancéolées rappellent *H. gallicum*. Or on retrouve aussi *H. pervagum* à St-André-de-Corcy, en Dombes, avec *H. gallicum* !

De leur côté les formes très variées de *H. umbelliforme* donnent lieu à des constatations analogues : l'influence d'*umbellatum* dans la partie florale est évidente, de même que celle d'un *boreale* ou d'un *tridentatum* voisin dans l'appareil végétatif.

L'ensemble des observations poursuivies à ce sujet depuis plusieurs années, avec nombreux recoupements dans des localités différentes, m'a démontré que les *H. serum*, *pervagum* et *umbelliforme*, regardés comme espèces indépendantes par BOREAU, sont en réalité le produit

de nombreux croisements entre *H. umbellatum* d'une part et des espèces des groupes *boreale* ou *tridentatum* d'autre part ; de plus l'hybride se trouvant toujours en compagnie de ceux-ci, alors que *H. umbellatum* ne se montre en général qu'à distance, on se convainc que le pollen a été fourni par ce dernier.

Je donne à la fin de cette note un tableau distinctif des hybrides les plus répandus dans la région étudiée par JORDAN. Mais il est évident qu'on pourra en distinguer beaucoup d'autres en raison de l'affinité montrée par *H. umbellatum* pour toutes les espèces de la section *Accipitrina*. Leur identification sera d'autant plus facile que la diversité des plantes mères sera plus réduite dans la localité. Toutefois il est utile de noter certains caractères de ces hybrides qui ne répondent pas toujours à ceux que l'on attribue généralement à ce genre de productions. C'est ainsi que les hybrides de *H. umbellatum* sont fertiles et se reproduisent sans modification notable. On ne constate, dans leur descendance, ni retour aux parents, ni hybride dérivé. Pas davantage d'individus affaiblis dans leur croissance, bien au contraire une luxuriance, une rusticité qui feraient plutôt songer à des métis. Mais comment alors expliquer que ces métis ne se produisent pas entre les espèces affines de *boreale* ou de *tridentatum*, mais exclusivement avec *umbellatum*, espèce incontestablement distincte ?

Les hybrides inverses, dans lesquels les caractères transmis par *H. umbellatum* sont affaiblis, paraissent très rares. Je n'ai relevé jusqu'ici qu'un seul cas, avec *dispalatum* comme autre parent. Cette forme que je désigne comme *dispalato-umbellatum* sans toutefois préjuger le rôle respectif des deux ascendants, se différencie de l'autre hybride par une tige plus rude, à poils plus denses et plus longs, des feuilles plus rudes et plus velues en dessous, une panicule peu ombellée au sommet, et surtout un péricline non seulement pubérescent, mais à bractées portant un duvet bien distinct et quelques poils courts sur la ligne médiane, ce que ne présente jamais *umbellato-dispalatum*, et alors que dans *H. umbellatum* le péricline est entièrement glabre.

La vigueur végétative de certains hybrides d'*umbellatum* entraîne parfois une raréfaction de la plante mère à laquelle ils tendent à se substituer. C'est le cas notamment, à Beaunand, pour *H. obliquum* et à Francheville-Brindas pour *H. dispalatum* qui se trouvent presque évincés de leurs anciennes localités, de sorte qu'on ne peut douter de l'influence de ces hybrides sur la dispersion des espèces. Il en est de même pour leur évolution lorsqu'on constate, par exemple, les étonnantes affinités du *H. dispalato-umbellatum* avec une autre espèce jordanienne, *H. salticolum* que l'on trouve à Bel-Air à la limite de l'aire du *dispalatum*. Dans cette reproduction de l'hybride, l'influence d'*umbellatum* n'apparaît plus ; les bractées du péricline restent appliquées et portent des poils analogues à ceux de l'hybride mais plus denses. Cet *H. salticolum* formera, toujours avec *H. umbellatum*, de nouveaux hybrides qui n'auront plus rien de commun avec *H. dispalatum*, son ancêtre présumé.

Quelles conclusions tirer de ces constatations ?

L'existence d'hybrides fixés est souvent mise en doute et paraît contraire aux lois de Mendel. Mais cette objection perd beaucoup de son poids si l'on envisage qu'un hybride ordinaire, sujet instable et

souvent appauvri, ait pu donner lieu, peut-être en raison même de sa déficience¹, à une mutation embryogénique qui lui aurait apporté la faculté héréditaire, tout en ne modifiant que superficiellement la structure de ses organes végétatifs. Tel serait le cas de tous ces hybrides d'*umbellatum* (analogues aux *H. serum* et *pervagum* de JORDAN) qui n'ont pas été distingués jusqu'ici en raison de la difficulté de préciser leurs caractères distinctifs, mais qui n'en forment pas moins des espèces affines du groupe *umbellatum* dont quelques-unes sont douées d'une grande puissance expansive et tendent à se substituer à leurs ascendants.

Le cas du *H. salticolum* est nettement différent. Ici la mutation aurait fait perdre à l'hybride primitif la plupart des caractères qu'il tenait de l'*umbellatum*, aboutissant ainsi à une espèce qui se rattache au groupe *dispalatum*, et pourra former à son tour, avec *H. umbellatum*, des hybrides bien distincts.

L'influence d'une mutation après l'hybridation de certaines Eperrières semble seule pouvoir expliquer la survivance d'une forme principale devenue héréditaire et en quelque sorte espèce affine de l'un de ses ascendants alors que les formes secondaires non mutées se sont éteintes après quelques générations.

Ainsi s'élaborent sous nos yeux des chaînons de cette évolution de l'espèce que la brièveté de l'existence humaine ne nous permet pas de suivre dans un développement plus complet.

PRINCIPAUX HYBRIDES DE *H. UMBELLATUM*

Caractères communs des hybrides dans lesquels *H. umbellatum* est présumé avoir fourni le pollen : bractées du péricline glabres ou faiblement pubérulentes, les médianes à extrémité arquée en dehors, mais non réfléchie comme dans *umbellatum* ; fleurs d'un beau jaune, styles jaunes ou faiblement olivâtres.

H. umbellato-obliquum = *H. serum* Jord. in Bor.² — Rappelle *H. obliquum* notamment par ses feuilles moyennes et supérieures nombreuses et serrées. Panicule assez courte à rameaux dressés formant au sommet un corymbe plus ou moins ombelliforme. — Beaunand, Francheville (localités de *H. obliquum*).

H. umbellato-dumosum = *H. pervagum* Jord. in Bor.² et *H. streptophyllum* Jord. in herb. Caractérisé surtout par des feuilles assez courtes, lancéolées peu aiguës, les supérieures un peu arrondies à la base, toutes à 2-3 dents courtes peu aiguës de chaque côté. Panicule peu ombellée, étroite à rameaux courts. — Assez répandue. *H. pervagum* (stricto sensu) provient de *H. dumosum* var. *gallicum* (Jord.) ; *H. streptophyllum* est une forme à feuilles supérieures pliées, réfléchies. — Francheville, Tassin, Dardilly, Marcy, St-André-de-Corcy.

H. umbellato-curvidens = *H. umbelliforme* Jord. in Bor. pro parte. — Tige de 5-8 dm., rude en bas ; feuilles d'un vert sombre, lancéolées peu aiguës, caractérisées surtout par leurs dents (2-4 de chaque côté) assez fortes et larges à la base, obliques, non aiguës. Panicule en général

1. Il est à remarquer que DE VRIES a découvert les premières mutations sur des espèces du genre *Oenothera*, dans lequel les hybridations sont fréquentes.

2. Voir dans BOREAU, Flore du Centre de la France, édit. 3, la description de cette plante.

très rameuse, oblongue assez allongée. — Commune dans les bois du Lyonnais avec *H. curvidens* Jord. (bien reconnaissable à ses dents fortes et souvent arquées).

H. umbellato-grandidentatum. — Forme qui répond le mieux à la description donnée par BOREAU de *H. umbelliforme* et caractérisée par la panicule terminée en une grande ombelle irrégulière; ses feuilles linéaires-lancéolées portent des dents longues à base étroite et assez aiguës. Je ne l'ai vue jusqu'ici qu'au bois de Bel-Air (Francheville) avec *H. grandidentatum*.

H. umbellato-virgultorum = *H. umbellatum* var. *umbelliforme* Rouy (non *H. umbelliforme* Jord. !). — Tige gracile de 4-7 dm., pubescente en bas, lisse en haut; feuilles linéaires-lancéolées d'un vert pâle à dents en général courtes; panicule réduite, oligocéphale, à rameaux grêles portant 1-3 capitules, parfois terminée par 3-4 rayons en fausse ombelle. — Pollionnay, avec *H. virgultorum*; plus rare dans les autres localités de celle-ci.

*H. umbellato-dispalatum*¹. — Tige robuste, droite, un peu hérissée et rude en bas; feuilles d'un vert sombre, fermes, rudes en dessous, toutes lancéolées, à dents plutôt étroites, inégales, 1-3 de chaque côté, rarement un peu arquées; panicule ordinairement très florifère (parfois plus de 100 capitules!) tantôt allongée à rameaux courts lui donnant une forme thyrsoidé, tantôt oblongue à rameaux plus allongés, les plus robustes souvent terminés par quelques pédoncules rapprochés simulant une fausse ombelle. — Abonde à Francheville, Brindas, surtout dans les vignes négligées et les sarothamnaies.

*H. umbellato-salticolum*¹. — Tige peu robuste de 4-7 dm., presque lisse; feuilles serrées, les inférieures longues diminuant rapidement, les supérieures très courtes, toutes étroitement lancéolées aiguës, à dents assez longues dans les inférieures, courtes dans les supérieures; panicule courte à rameaux fins, ordinairement terminée par une petite ombelle irrégulière. — Bois de Bel-Air, avec *H. salticolum*.

H. umbellato-cuspidatum = *H. macrodontum* Jord. in herb. — Tige droite atteignant 1 m.; feuilles très nombreuses, les inférieures pétiolées, elliptiques-lancéolées aiguës à dents grosses et inégales; les supérieures courtes cuspidées; panicule allongée à rameaux plutôt dressés portant des pédoncules parfois rapprochés en fausse ombelle à leur extrémité. — Tassin (Méginand), Pollionnay, avec *H. cuspidatum*.

1. Voici des analyses des *Hieracium dispalatum* et *salticolum* de JORDAN, dont il n'a été publié jusqu'ici que des descriptions très incomplètes et même inexactes.

H. dispalatum Jord. in herb. (sect. *Accipitrina*). — Tige de 6-10 dm., droite, robuste souvent rougeâtre, poilue et rude à aspérités moins nombreuses et plus faibles en haut; feuilles d'un vert sombre, poilues, rudes en dessous et sur les bords, les inférieures elliptiques-lancéolées aiguës subsessiles à dents irrégulières parfois grandes, aiguës; feuilles moyennes et supérieures ovales-lancéolées assez courtes à base sessile un peu arrondie, acuminées à dents fines; panicule allongée tantôt oblongue à rameaux dressés-étalés, tantôt à rameaux et pédoncules courts donnant à l'ensemble une forme thyrsoidé; rameaux farineux généralement sans poils ainsi que les pédoncules, capitules assez grands à fleurs d'un beau jaune; styles olivâtres devenant livides; péricleine à bractées d'un vert sombre, rétrécies obtuses au sommet, revêtues d'un duvet court peu dense et à ligne médiane à peine soulignée par des poils glanduleux très courts.

les églantuleux fort rares manquant fréquemment. — Francheville, Brindas, Craponne, Tassin, Beaunant, Civrieux

Espèce remarquable, éloignée de toute autre dans les *Accitripina*, confondue dans les cultures de JORDAN avec ses hybrides, ce qui a causé l'erreur de SUDRE (*Hieracium* du Centre de la France) lequel lui a réuni *H. concinnum* qui n'a rien à voir avec elle !

H. salticolum Jord. in herb. (Sect. *Accipitrina*). — Tige de 4-8 dm., droite, assez robuste, poilue et rude ; feuilles nombreuses d'un vert pâle, les inférieures longues, lancéolées, longuement atténuées à la base, les moyennes plutôt elliptiques aiguës, les supérieures un peu élargies et arrondies à la base ; toutes à poils épars en dessous, à dents aiguës écartées souvent fortes dans les inférieures, serrées et fines dans les autres, panicule assez allongée à rameaux et pédoncules fins à duvet dense en haut, dressés ou peu écartés ; capitules médiocres à ligules d'un jaune citrin, styles livides ; péricline à bractées subobtusées, foncées mais claires sur les bords, à duvet mélangé de poils simples rares et très courts avec une ligne médiane de poils mélangés, les églantuleux plus longs — Francheville, Marcy, Pollionnay.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 14 Mars 1963.

FLORULE BRYOLOGIQUE DE MARSEILLEVEYRE

par André LAWALRÉE.

Dans son travail de 1937, MOLINIER (p. 16) a publié une liste de 24 mousses du massif de Marseilleveyre, déterminées par l'Abbé SQUIVER de Carondelet. Ma femme et moi, nous avons recueilli en août 1952 dans le même massif quelques mousses que M. E. CASTAGNE (Tervueren, Belgique) nous a aimablement déterminées et qu'il a accepté d'intercaler dans ses collections. Nous l'en remercions de tout cœur. Ces récoltes portent à 35 le nombre d'espèces connues pour le massif. Il n'y a pas de doute que des recherches systématiques augmenteraient considérablement ce chiffre. Voici la liste des mousses connues du massif de Marseilleveyre, avec l'indication suivante des stations :

- sur les murs des propriétés de Marzargues, Molinier : Maz., MOL. ;
- sur le sol de certaines des garrigues de la sablière d'Anjarre, Molinier : Anj., MOL. ;
- sur les rochers suintants de la Fontaine de Voyre, Molinier : Voyre, MOL. ;
- dans les fentes des rochers moins humides et sur les rochers eux-mêmes, Molinier : rochers, MOL. ;
- rochers secs près des Fabriques, le long du sentier montant au col des Baumettes, Anne-Marie et André Lawalrée-Collaris n° 122 : Baum., L.-C. 122 ;
- entre la Madrague et le bois de la Selle, le long du tracé noir, Anne-Marie et André Lawalrée-Collaris n° 125 : Madr., L.-C. 125 ;
- rochers arides près de la Fontaine de Voyre, Anne-Marie et André Lawalrée-Collaris n° 131 ou 132 : Voyre, L.-C. 131, ou : Voyre, L.-C. 132 ;
- Fontaine de Voyre, Anne-Marie et André Lawalrée-Collaris, n° 137 : Voyre, L.-C. 137.

1. *Fissidens cristatus* Wils. (= *F. decipiens* De Not.). — Rochers, MOL.
2. *Fissidens osmundoides* Hedw. — Madr., L.-C. 125.
3. *Encalypta streptocarpa* Hedw. — Rochers, MOL.